

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Ginette Vienneau	Numéro de permis 2015647	Date d'inspection Le 17 octobre 2024	
Nom de l'établissement Garderie chez Ginette		Numéro de téléphone (506) 226-0829	
Adresse 1741 315 Route Dunlop NB E8K 2K7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Le dossier de l'exploitante est complet.
- Les dossiers administratifs tenus sur les lieux. Des exercices d'évacuation en cas d'incendie sont menés chaque mois.
- Les activités quotidiennes comprennent des programmations délibérément planifiées et documentées.
- Les jeux extérieurs ont lieu une heure par période de quatre heures. Les périodes de repos rencontrent les besoins individuels de l'enfant. Les repas sont servis pendant les heures de repas reconnues.
- Observations:
À mon arrivée les enfants mangent leurs dîners. Après les enfants s'amuse avec des blocs magnétiques, un jeu de table (Fish and go) et dessinent des dessins. À mon départ les enfants se préparent pour faire la sieste.
- Discussions avec l'exploitante concernant la documentation et la planification. L'exploitante m'a présenté sa documentation.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 octobre 2024

Date

original signé par
Ginette Vienneau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 octobre 2024

Date